

VILLE D'EU**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal****Délibération N° 2026/066/DEL/5.2****Séance du 27 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à 18 h 30, se sont réunis à la salle du Carrosse, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVELOGEARE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. DEVOGELAERE Robin, M. ADAM Hervé, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Christina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, M. ROBIN Stéphane, Mme MOULIN José, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjoint M. CASTELOT Christophe, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, M. BOINET Yves, Mme DIEPPOIS Anthéa, M. DUCROIX Philippe, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, M. LE DU Alain, Mme PENNELLE-OLIER Véronique, M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, M. ACCARD Stéphane, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent représenté : Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne par M. DEVOGELAERE Robin, Mme CUFFEL Virginie par M. LEROUX Jean-Louis, Mme ALIGON Stéphanie par M. CASTELOT Christophe, M. GODEMAN Sébastien par M. BARBIER Michel.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : Mme DIEPPOIS Anthéa.

Date de convocation : 21 mars 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 25	Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention :

Objet : CREATION ET NOMINATION DES MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

.../...

- 1) Le conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité donne son accord pour la formation des commissions suivantes :

COMMISSION N° 1

FINANCES

COMMISSION N° 2

**SANTE-SOCIAL-HANDICAP
Service Intergénérationnel, Logement**

COMMISSION N° 3

**SPORT
Animations sportives – Handisport - Vie associative**

COMMISSION N° 4

**AMENAGEMENT DE LA VILLE – CADRE DE VIE
Travaux – Urbanisme - Développement durable - Voirie – Eau – Energie –
Assainissement –
Circulation – Hygiène et sécurité – Camping – Jardins - Cimetière**

COMMISSION N°5

**VIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE LA VILLE
Marchés – Commerces – Entreprises -Artisanat – Animation de la ville –
Associations liées au commerce**

COMMISSION N° 6

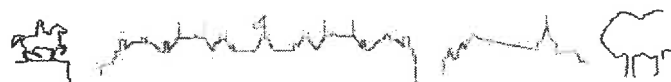
**EDUCATION-JEUNESSE
Domaines scolaires et périscolaires – Conseil municipal des jeunes
Associations liées à l'éducation et à la jeunesse**

COMMISSION N° 7

**PATRIMOINE – ARCHEOLOGIE CULTURE TOURISME JUMELAGE
Associations en lien avec la culture et le patrimoine**

COMMISSION 8

**COMMUNICATION CITOYENNE
Information – Démocratie locale - Cérémonies associations patriotiques**



.....

Délibération N° 2026/066/DEL/5.2

2) Le conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide de ne pas procéder au scrutin secret mais à main levée aux nominations des Commissions Municipales.

Représentation proportionnelle :

Chaque commission est composée de huit élus.

Monsieur le Maire constate que trois listes de candidats ont été déposées :

- J'AIME EU ;
- LA VILLE ENSEMBLE ;
- EU CAP SUR L'AVENIR.

VOTE :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 29
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 29 dont : 22 pour la liste J'aime EU, 5 pour la liste La Ville Ensemble et 2 pour la liste EU Cap sur l'Avenir.

Quotient électoral : $29/8 = 3.62$

La liste : J'aime EU obtient $22 \text{ voix} / 3.62 = 6.07$ soit 6 sièges

La liste : La Ville Ensemble obtient $5 \text{ voix} / 3.62 = 1.38$ soit 1 siège

La liste EU Cap sur l'Avenir obtient $2 \text{ voix} / 3.62 = 0.55$ soit 0 siège

La liste J'aime EU obtient 6 sièges

La Ville Ensemble obtient 1 siège

Attribution du 8^{ème} siège :

La liste : J'aime EU : $22 \text{ voix} - (6 * 3.62) = 0.25$

La liste : La Ville Ensemble : $5 \text{ voix} - (1 * 3.62) = 1.37$

La liste : EU Cap sur l'Avenir : $2 \text{ voix} - (0 * 3.62) = 2.00$

La liste EU Cap sur l'Avenir reçoit 1 siège

Ont obtenu :

La liste : J'aime EU : 6 sièges

La liste : La Ville Ensemble : 1 siège

La liste EU Cap sur l'Avenir : 1 siège

Les commissions municipales sont ainsi constituées :

COMMISSION N° 1

FINANCES

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin

Tous les élus

.../...



COMMISSION N° 2

**SANTE-SOCIAL-HANDICAP
Service Intergénérationnel, Logement**

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
Mme MOULIN José
Mme CAVALLO-DUMONT Maria-Cristina
Mme FERMENT Jenny
M. GRANDSERT Thierry
Mme CUFFEL Virginie
M. BARBIER Michel
Mme VANDENBERGHE Isabelle

COMMISSION N° 3

**SPORT
Animations sportives – Handisport - Vie associative**

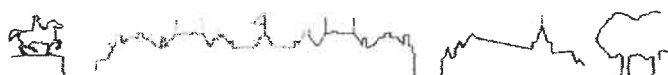
Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
M. QUENTIN Frédéric
M. LEROUX Jean-Louis
M. LE DU Alain
M. PADE Ludovic
Mme DIEPPOIS Anthéa
Mme BRIFFARD Claudine
M. ACCARD Stéphane

COMMISSION N° 4

**AMENAGEMENT DE LA VILLE – CADRE DE VIE
Travaux – Urbanisme - Développement durable - Voirie – Eau – Energie –
Assainissement –
Circulation – Hygiène et sécurité – Camping – Jardins – Cimetière**

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
M. ADAM Hervé
M. DUCROIX Philippe
Mme RICARD-PETIT Marie-Christine
M. GRANDSERT Thierry
M. PADE Ludovic
M. GODEMAN Sébastien
M. ACCARD Stéphane

.../...



Délibération N° 2026/066/DEL/5.2

COMMISSION N°5

**VIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE LA VILLE
Marchés – Commerces – Entreprises -Artisanat – Animation de la ville –
Associations liées au commerce**

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
Mme CAVALLO-DUMONT Maria-Cristina
Mme LAFOLIE Sandra
M. BOINET Yves
Mme ALIGON Stéphanie
M. QUENTIN Frédéric
Mme DUJEANCOURT Anne
M. ACCARD Stéphane

COMMISSION N° 6

**EDUCATION-JEUNESSE
Domaines scolaires et périscolaires – Conseil municipal des jeunes
Associations liées à l'éducation et à la jeunesse**

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
Mme DIOT Sylvie
Mme CUFFEL Virginie
Mme FERMENT Jenny
M. CASTELOT Christophe
Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne
M. LLOPEZ Laurent
Mme VANDENBERGHE Isabelle

COMMISSION N° 7

**PATRIMOINE – ARCHEOLOGIE CULTURE TOURISME JUMELAGE
Associations en lien avec la culture et le patrimoine**

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
Mme RICARD-PETIT Marie-Christine
Mme CAVALLO-DUMONT Maria-Cristina
M. BOINET Yves
M. ADAM Hervé
M. CASTELOT Christophe
M. BARBIER Michel
Mme VANDENBERGHE Isabelle

.../...



COMMISSION 8

COMMUNICATION CITOYENNE

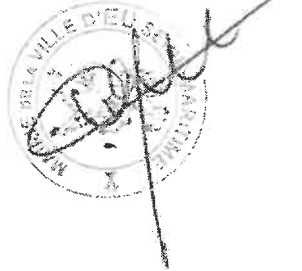
Information – Démocratie locale - Cérémonies associations patriotiques

Responsable : M. DEVOGELAERE Robin
M. DUCROIX Philippe
M. ROBIN Stéphane
Mme PENNELLE – OLIER Véronique
Mme DIEPPOIS Anthéa
M. BOINET Yves
Mme BRIFFARD Claudine
Mme VANDENBERGHE Isabelle

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Robin DEVOGELAERE



La secrétaire de séance,
Mme DIEPPOIS Anthéa

